

ASSOCIATION
« DELPHINE CENDRINE »
Mr STAWOSKI Mr ALZIEU
“La Garlande”
31590 VERFEIL
05.61.35.67.34 06.03.39.29.93
www.delphine-cendrine.org

le 21 mars 2007

LETTRE A LA PRESSE

Mesdames, Messieurs,

Comme je vous l'avais indiqué dans mon dernier message, vous trouverez ci-joint la lettre adressée à tous les Candidats à la Présidence.

J'aimerais revenir sur les informations que vous diffusiez il y a exactement 8 jours :

2 annonces dans vos Journaux :

- PAU, les psychiatres concluent par expertise, 2 ans après les faits, de nouveau à l'Irresponsabilité Pénale.
- Un jeune de 18 ans sortant de l'hôpital psychiatrique, tue sa mère et son jeune frère.

Ces deux informations confirment bien notre démarche envers les psychiatres.

- Pour PAU, 2 ans après les dits « Experts Psychiatres » ont la certitude qu'au moment des faits, l'assassin de Lucette Gariod et Chantal Klimaszewski est Irresponsable.

Je rappelle que 2 ans se sont écoulés,

Que les psychiatres n'étaient pas là au moment des faits,

Qu'en 2 ans, l'assassin a appris par son avocat l'attitude qu'il fallait avoir pour passer pour un Irresponsable.

Nos psychiatres seraient-ils voyants pour affirmer la certitude de l'irresponsabilité.

Par contre, dans l'Oise pour ce jeune de 18 ans, que ces mêmes psychiatres qui avaient dans leur service ce jeune homme malade et dangereux, le laissent sortir le 5 Mars 2007, sans se rendre compte de sa dangerosité, et le 13 Mars 2007 il tue.

Vous avez le même cas à Bordeaux et au Havre.

Les psychiatres se moquent des victimes de l'Irresponsabilité Pénale ;

La preuve :

Ayant un individu malade et dangereux en face d'eux, ils ne sont même pas capables de l'analyser. Il le laisse sortir pour tuer.

Erreur, car la psychiatrie n'est pas une science exacte.

Mais par contre, ils osent nous faire croire comme pour Pau ou Gaillac, qu'ils sont capables d'avoir la certitude de savoir et de comprendre l'état de l'individu au moment des faits, de 3 mois à 2 ans après les faits.

Alors, nos psychiatres seraient-ils plus fort en voyance qu'en prévention ?

Je rappelle (voir site : www.delphine-cendrine.org) que le 1^{er} Décembre 2006, lors d'une réunion de travail à l'Institut Criminologique, le psychiatre Bernard Cordier, chef du service psychiatrique à l'Hôpital Fauch précise :

Que les explications des psychiatres manquent de recherche scientifique, que les expertises ne peuvent actuellement ne rester que des hypothèses.

Il demande que les expertises soient faites par des experts en activité.

Il demande une vraie formation criminologique des dits « experts » et fait remarquer que le manque d'expert fait : que ce soit toujours les mêmes qui interviennent, et soulève l'affinité qui se crée avec ces dits experts et les Magistrats et les Avocats.

Voilà ce qui se rajoute à la douleur des familles des victimes : l'Incompréhension d'hommes qui veulent nous faire croire que eux, savent.

Je vous rappelle Tarare, où l'homme étant récidiviste pour la 5^{ème} fois, où est la responsabilité des psychiatres qui l'on laissé sortir et tuer 4 fois ?

A Gap, l'un de nos adhérents, Mr Trabuc vient de déposer la 1^{ère} plainte contre le psychiatre et le Préfet qui ont permis de remettre dans la Société l'assassin de son père, récidiviste, sans aucune surveillance.

Il en sera fait de même pour l'assassinat de Mme Roques.

Me tenant toujours à votre disposition, et espérant l'aide de la Presse, pour faire connaître et aboutir notre travail.

Christian STAWOSKI
Coprésident de l'Association « Delphine Cendrine »